



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129507>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-129507**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU AMIENS PICARDIE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture d'endoprothèses et dispositifs médicaux pour radiologie interventionnelle, neuroradiologie, intervention vasculaire aortique, abdominale et périphérique

**Description** : Fourniture d'endoprothèses et dispositifs médicaux pour radiologie interventionnelle, neuroradiologie, intervention vasculaire aortique, abdominale et périphérique

**Identifiant de la procédure** : 98fa249d-213a-4c0d-938a-9dc98f405af1

**Avis précédent** : cb1037fe-46c0-44e1-8a23-c7cd8c6390ba-01

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : En application des articles R R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord cadre à bons de commande multi-attributaires conformément à l'article 2.5 du CCAP conclu : - sans minimum pour chacun des lots - avec maximum en quantité par lot (annexe 1 au CCAP). Concernant l'ensemble des lots (sauf le lot 13) : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/01/2025 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 31/12/2025 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Concernant le lot 13 : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/04/2025 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 31/12/2025 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Conformément à l'article R2151-8 du Code de la Commande Publique, les variantes sont autorisées à l'initiative des candidats pour tous les lots. Les stipulations de l'acte d'engagement, du CCTP et du CCAP sont intangibles et ne peuvent faire l'objet d'une variante. Les candidats peuvent à leurs initiatives proposer des

variantes techniques quant aux produits proposés, et chaque variante doit être accompagnée d'un argumentaire technique détaillé démontrant son intérêt. Ils veillent particulièrement à rendre leur offre variante explicite et transparente. Pour ce faire, les candidats transmettront les documents exigés dans l'offre à l'article 6 du présent RC de manière distincte pour chaque variante. Les candidats présentent 3 variantes au maximum par lot. Lorsqu'un candidat présente une variante, il est imposé le dépôt d'une offre de base. En l'absence de l'offre de base exigée, l'offre variante proposée par le candidat sera considérée irrégulière. Le choix de l'offre économiquement plus avantageuse sera effectué, conformément aux dispositions des articles R 2152-6 à R 2152-8 du Code de la commande publique, en fonction des critères suivants pondérés : - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné. - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ». - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE. Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur décide : - De déclarer sans suite les lots 22, 59, 70, 74 et 144 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une relance. - De déclarer sans suite les lots 69, 126 et 151 pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le besoin conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. En effet, le pouvoir adjudicateur souhaite modifier substantiellement le dossier de consultation des entreprises afin de permettre une réponse plus adaptée au besoin. Ce lot fera prochainement l'objet d'une relance en appel d'offres ouvert.

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur décide : - De déclarer sans suite le lot 22 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une relance. - De déclarer sans suite le lot 59 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une

relance. - De déclarer sans suite le lot 70 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une relance. - De déclarer sans suite le lot 74 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une relance. - De déclarer sans suite le lot 144 pour motif d'intérêt général tenant à la disparition du besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. Par conséquent, ce lot ne fera pas l'objet d'une relance. - De déclarer sans suite le lot 69 pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le besoin notamment concernant les quantités estimatives annuelles, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. En effet, le pouvoir adjudicateur souhaite modifier substantiellement le dossier de consultation des entreprises afin de permettre une réponse plus adaptée au besoin. Ce lot fera prochainement l'objet d'une relance en appel d'offres ouvert. - De déclarer sans suite les lots 126 et 151 pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le besoin, conformément aux articles R2185-1 et R2185-2 du Code de la commande publique. En effet, le pouvoir adjudicateur souhaite modifier substantiellement le dossier de consultation des entreprises afin de permettre une réponse plus adaptée au besoin. Ces lots feront prochainement l'objet d'une relance en appel d'offres ouvert.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0144

**Titre :** Lot 144 - Valve hémostatique avec voie latérale et robinet 3 voies

**Description :** Lot 144 - Valve hémostatique avec voie latérale et robinet 3 voies

**Identifiant interne :** Lot 144

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0151**

**Titre :** Lot 151 - Kit cathéter de scialogalactographie

**Description :** Lot 151 - Kit cathéter de scialogalactographie

**Identifiant interne :** Lot 151

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0059

**Titre :** Lot 59 - Cathéter pour mesure intravasculaire

**Description :** Lot 59 - Cathéter pour mesure intravasculaire

**Identifiant interne :** Lot 59

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0070

**Titre :** Lot 70 - Cathéter à ballonnet semi-compliant monorail 0.035 (pour échange rapide)

**Description :** Lot 70 - Cathéter à ballonnet semi-compliant monorail 0.035 (pour échange rapide)

**Identifiant interne :** Lot 70

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022**

**Titre :** Lot 22 - Endoprothèse nitinol non couverte auto-expansible petit diamètre et toutes longueurs pour application poplitée et jambière - Cathéter avec spire stabilisante et marqueur proximal - gaine extérieure tressée - compatible guide 0,018

**Description :** Lot 22 - Endoprothèse nitinol non couverte auto-expansible petit diamètre et toutes longueurs pour application poplitée et jambière - Cathéter avec spire stabilisante et marqueur proximal - gaine extérieure tressée - compatible guide 0,018

**Identifiant interne :** Lot 22

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0126

**Titre :** Lot 126 - Coïls platine 0,010 - 0,012 - 0,018 - détachement thermo mécanique - MAD du boîtier de détachement et câble de connexion - différentes formes et différentes longueurs

**Description :** Lot 126 - Coïls platine 0,010 - 0,012 - 0,018 - détachement thermo mécanique - MAD du boîtier de détachement et câble de connexion - différentes formes et différentes longueurs

**Identifiant interne :** Lot 126

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 % Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L.

551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0160

**Titre :** Lot 74 - Ballon de dilatation shaft court et shat long pour application endoprothèse fenêtrée

**Description :** Lot 74 - Ballon de dilatation shaft court et shat long pour application endoprothèse fenêtrée

**Identifiant interne :** Lot 74

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 %  
Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours** : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif d'Amiens

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0161

**Titre** : Lot 69 - Cathéter à ballonnet pour angioplastie des membres inférieurs- systèmes co-axial 0,018 compatible avec introducteur 4F

**Description** : Lot 69 -Cathéter à ballonnet pour angioplastie des membres inférieurs- systèmes co-axial 0,018 compatible avec introducteur 4F

**Identifiant interne** : Lot 69

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )**: 33000000 Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE TECHNIQUE : 65 % Ce critère sera évalué au regard des axes suivants : - l'analyse sur fiches techniques des produits proposés (notamment qualité, taille, composants, spectre d'indication, etc.); - l'étendue de la gamme du lot concerné.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - QUALITE ET PERTINENCE DE LA PRESTATION FOURNISSEUR : 5 %  
Ce critère sera évalué au regard des documents suivants : « Cadre de mémoire technique et Conditions commerciales complémentaires » et « Fiche de renseignements fournisseur ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - ECONOMIQUE : 30 % Ce critère sera évalué pour chaque lot et au regard des prix proposés par les candidats dans le BPU valant DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 1

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0059

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 3

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0070

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 1

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0160

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 3

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0144

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

##### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 1

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0161

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

##### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 5

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0126

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

##### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 2

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0151

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi** : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

##### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 2

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : CHU AMIENS PICARDIE

**Numéro d'enregistrement** : 26800014800018

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80000

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Direction.Achats-GHT@chu-amiens.fr

**Téléphone** : 0322088630

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : 178 000 055 00016

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80000

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone** : 03 22 33 61 70

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 73f9b5bb-1d53-4c78-9b85-60674f0e9ae6 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 15/11/2024 à 09:29

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 15/11/2024